LES PORTES DE L'ESSONNE

MODE D'EMPLOI 2013 DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

COLLECTE DES DÉCHETS
QUARTIER DES BORDS DE SEINE

EMBALLAGES ET PAPIERS

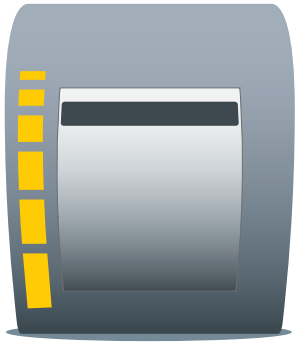

Jetez vos déchets recyclables en vrac sans sac plastique

Bouteilles et flacons plastiques, boîtes et emballages en carton, briques, boites de conserve, bombes aérosols, cannettes et barquettes en aluminium, journaux, magazines et prospectus, annuaires, papiers d'écriture, enveloppes blanches.

VERRE

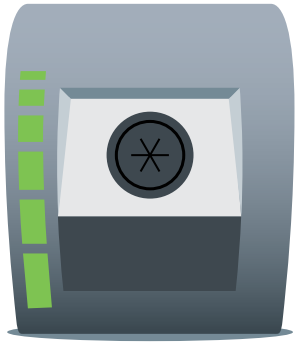

Jetez vos déchets recyclables en vrac sans sac plastique

Bocaux, bouteilles, flacons.

ORDURES MENAGÈRES

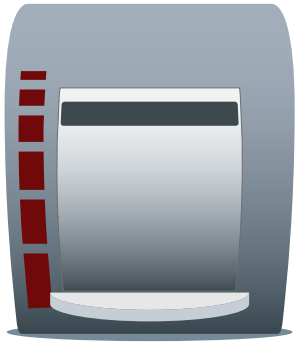

Restes alimentaires, sacs plastiques, couches, pots et barquettes en plastique ou polystyrène, mouchoirs en papier...En cas de doute, jetez vos déchets dans la borne des ordures ménagères.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Lundi 11 mars
Lundi 25 mars
Lundi 8 avril
Lundi 22 avril
Lundi 13 mai
Lundi 27 mai
Lundi 10 juin
Lundi 24 juin
Lundi 8 juillet
Lundi 22 juillet
Lundi 26 aout
Lundi 9 septembre
Lundi 23 septembre
Lundi 14 octobre
Lundi 28 octobre
Lundi 11 novembre
Lundi 25 novembre
Lundi 9 décembre

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Vendredi 8 mars
Vendredi 12 avril
Vendredi 10 mai
Vendredi 14 juin
Vendredi 12 juillet
Vendredi 9 aout
Vendredi 13 septembre
Vendredi 11 octobre
Vendredi 8 novembre
Vendredi 13 décembre

Bois, ferraille, gros cartons. Ne sont pas collectés les pneus, pots de peinture, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électroménagers... Le volume maximum est de 2m^3 par enlèvement. N'emballez pas vos petits encombrants dans des sacs afin que leur nature puisse être contrôlée.

Les encombrants et déchets végétaux doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte. Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

Retrouvez sur portesessonne.fr : le mode d'emploi des points d'apport volontaire avec les consignes de tri et le formulaire de demande de carte d'accès aux déchèteries. Service propreté urbaine : 01 69 57 80 63 proprete@portesessonne.fr

LES PORTES DE L'ESSONNE

MODE D'EMPLOI 2013 DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

COLLECTE DES DÉCHETS
QUARTIER DES BORDS DE SEINE

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

La Communauté d'agglomération équipe votre quartier de points d'apports volontaires pour les déchets ménagers. Ils remplacent les traditionnels bacs poubelles roulants.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les points d'apports volontaires sont situés **au plus proche des sorties d'immeubles.** Il y a une borne pour chaque type de déchets : emballages et journaux magazines, verre et ordures ménagères. Triez, portez vos déchets grâce au sac de tri qui vous a été remis et jetez-les dans la bonne borne.
- Les bornes sont sécurisées pour les enfants. Leur hauteur a été étudiée pour les personnes à mobilité réduite.
- Les collectes des encombrants et des déchets végétaux sont maintenues.

QUELS AVANTAGES ?

- Les points d'apports volontaires sont plus **hygiéniques** et **esthétiques** que les bacs roulants qui encombraient les trottoirs et débordaient. Ils sont constitués d'une cuve enterrée et insonorisée.
- Les points d'apports incitent **davantage à trier** ses déchets que les vides ordures et les traditionnels bacs roulants où souvent tout était mélangé.
- La cuve des points d'apports est de grande capacité. Les camions de collecte n'ont plus besoin de passer quotidiennement. Cela permet de **réduire les nuisances et pollutions et de maîtriser les coûts.**

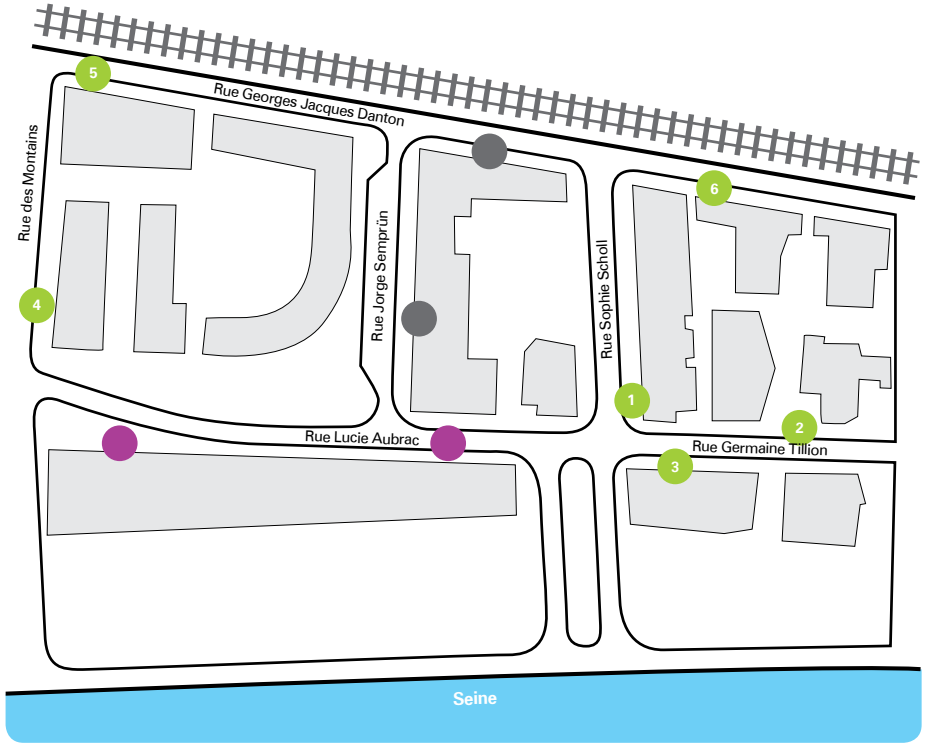

OÙ TROUVER VOTRE POINT D'APPORT VOLONTAIRE LE PLUS PROCHE ?

- Mis en place en mars
- Mis en place à l'hiver 2013
- Futurs points d'apport en 2014

DÉCHETTERIES
Portez à la déchetterie vos encombrants, déchets du bricolage ou du jardinage, déchets toxiques, gravats et matériaux divers, appareils électroménagers. Accessibles gratuitement avec la carte délivrée par la Communauté d'agglomération.

Déchetterie du Siredom de Morangis
voie du Cheminet - Morangis
Tél : 01 69 09 57 18
Du 15 octobre au 31 mars : Du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 13h à 17h, (jusqu'à 18h du 1er avril au 14 octobre), le dimanche de 9h à 12 h.

Déchetterie du Siredom des Bords de Seine
37 quai de l'Industrie – Athis-Mons
Tél : 01 60 48 28 16
Du 15 octobre au 31 mars : le lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 13h à 17h (jusqu'à 18h du 1er avril au 14 octobre), le dimanche de 9h à 12h.

COMPOSTEURS
La Communauté d'agglomération propose des composteurs moyennant une participation de 3,5 € ou 4,5 €. Téléchargez le formulaire de demande sur portesessonne.fr, rubrique Vivre et Entreprendre / Déchets / Compostage et déchets du jardin.

RECYCLERIE
Recupération d'objets en bon état.
Recyclerie Les Portes de l'Essonne
29 quai de l'Industrie – Athis-Mons
Tél. : 01 69 57 06 38
Le lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h30 à 16h30.
Le dernier samedi du mois de 10h à 18h.

Pour toute question, contacter le Service Propreté Urbaine : au 01 69 57 80 63 ou proprete@portesessonne.fr